

Présentation Constitution par Robert Pelley
Vue d'ensemble

La plupart des présentations proviendront sans doute de spécialistes en la matière ou des groupes organisés qui veulent faire des remarques sur des sections particulières de la constitution proposée.

Mon but est tout autre, celui de présenter ce j'ose appeler une vision citoyenne. Je eu l'occasion de voir un peu ce qu'un nombre de "citoyens ordinaires" en pensent.

Je fais aussi quelques suggestions à propos de comment les inciter à mieux partager leurs idées et mieux adhérer à l'idée même d'une constitution québécoise.

Présentation concernant une
Constitution québécoise
Robert Pelley

Durant cette consultation, vous allez entendre des experts, notamment des philosophes, des juristes et des spécialistes des sciences politiques, vous offrir des avis sur le contenu et même sur le comment d'une nouvelle constitution.

Mon objectif est un peu différent. Je me suis permis de m'approprier un rôle qui ne m'appartient pas. Mais puisque personne ne semble vouloir le faire, j'ai décidé d'entreprendre la tâche.

Mon désir est en quelque sorte de représenter ce que j'appelle chaleureusement le chauffeur du camion 22. Vous ne le connaissez probablement pas. Il se lève à 6 h 30, mange ses toasts, enfle ses bottes à « 'toe-cap » et son casque de sécurité, embrasse son épouse et ses enfants et il part. À 07h30 il est en train de livrer son premier voyage de matériel à un chantier de construction.

La constitution, pour s'intégrer dans la conscience sociale, doit nécessairement avoir un lien très fort avec cette personne.

On ne fait pas une constitution juste pour guider les juges ou pour assurer la séparation des pouvoirs. On peut bien parler de laïcité, de culture, de langue et de toutes les autres facettes qui peuvent être englobées par la « québécity ». Toutefois, une constitution ne devrait pas être un document désincarné. Elle devrait être quelque chose qui a un sens pour le peuple.

Or, c'est là où le bât blesse.

Je suis chanceux dans un sens parce que chaque semaine, les circonstances font que je côtoie un grand nombre et une grande variété de personnes. J'en profite pour essayer de comprendre leurs connaissances et leurs attitudes vis-à-vis d'un nombre de sujets. Dernièrement, c'était la constitution du Québec.

Voici en vrac ce que je crois avoir entendu;

☞ Le citoyen lambda s'en fout de la constitution. Ce n'est pas un sujet d'intérêt.

☞ Quand j'essaie un petit peu d'expliquer ce que c'est une constitution, il ne voyait pas le lien avec sa vie personnelle. Une expression entendue à quelques occasions est que ça ne paie pas l'épicerie. Souvent on se dit trop occupé pour passer du temps là-dessus.

☞ Lorsque je dis que les journalistes en parlent, on répond qu'on ne regarde pas les nouvelles.

Dans le document officiel concernant le pourquoi d'une constitution, on spécifie "RASSEMBLER les Québécoises et les Québécois autour d'un symbole d'affirmation et de fierté." D'après ce que je crois avoir appris, nous sommes loin du compte.

Dans la plupart des pays, la constitution n'existe qu'en toile de fond et en général n'est pas un vecteur de grande jouissance nationale. En France, la Marseillaise, La tour Eiffel et l'équipe de foot de Paris pourraient causer une montée d'émotion, mais certainement pas la constitution. Alors, il ne faut pas demander des miracles. Toutefois pour rencontrer les impératifs à la fois de la consultation et de l'adhésion, il a quand même des choses qui pourraient être faites. Même si le "chauffeur du camion 22" ne peut être consulté, il y a tout de même des approximations possibles, par exemple :

° plan de consultation étudiante universitaire : à partir d'un cadre relativement standardisé, inviter les profs appropriés (science politique?, philosophie?) de prévoir une discussion de la proposition. Les résultats seraient acheminés au Comité sur les Institutions.

° Cela pourrait se faire également dans les CÉGEPs, pour avoir les vues de la génération montante.

° Offrir aux citoyens dans les municipalités la possibilité, s'ils le désirent, de formuler leurs commentaires. Cela pourrait se faire en invitant les municipalités à participer au taux de deux par région, en utilisant un tirage au besoin.

° Je ne connais personne qui se dit "je pense que je vais aller sur le site du gouvernement pour voir ce qu'il y a de nouveau"! Les "napperons" sont excellents, mais je doute que les citoyens ordinaires y aillent en grand nombre. Un test fait avec Facebook ne donne qu'une page où les gens formulent ce qui semble être des "lignes du parti". Alors, l'utilisation des médias sociaux est hautement recommandée - dans la mesure où c'est plus que le simple placement des "napperons". Dans ce cas-là, un suivi journalier devrait permettre d'identifier les tendances et les points d'accrochage.

En nous mettant quelque part dans l'avenir et en présumant qu'une constitution a été adoptée, il ne faudra pas qu'elle soit reléguée aux oubliettes, sauf quand un juge en besoin pour fins d'interprétation. Ça devrait rester un document vivant. Alors, je suggère qu'elle soit ajoutée au curriculum de toutes les années du secondaire.

Un dernier point rapidement avant de terminer. Depuis le début, je parle des citoyens ordinaires. Mais j'ai une question à laquelle je n'ai pas encore trouvé de réponse. Vous allez me dire peut-être que c'est évident ou que c'est précisé dans certaines lois. La constitution est faite finalement pour les Québécois. Mais la question qui tue : _c'est quoi un Québécois? À qui s'applique cette constitution?

Pour Gérard Bouchard, un citoyen québécois est d'abord et avant tout une personne qui réside au Québec. « Quelqu'un qui est établi ici à résidence, en principe de façon permanente,

précise-t-il. » Mais dans ce cas, que fait-on des itinérants ou bien un Américain qui a un emploi temporaire de trois ans à Montréal?

Le politicologue André Lamoureux, pense que c'est une personne qui « partage l'identité québécoise ». Mais il n'y a personne qui veut partager l'identité québécoise plus qu'un immigré illégal.

Le constitutionnaliste et ancien ministre Benoît Pelletier croit que « c'est quelqu'un qui aime le Québec et qui souhaite le mieux-être de cette société-là, de cette nation-là »

(Citations Suzanne Lampron, LaPresse, 17 déc 2023)

Logiquement, cette constitution devrait comporter des indices clairs à qui elle s'applique.

Pour conclure, on dirait que la constitution est malheureusement inconnue du public en général. Ceux qui la connaissent en peu le conçoivent comme étant un document lointain qui "ne change pas le prix du gaz". Si on veut avoir un document qui assure l'adhésion à une certaine vision du Québec, il y a encore un grand bout de chemin à parcourir. Mais comme suggéré ci-haut, il y a quand-même des choses à faire.

Merci de m'avoir lu.

Robert Pelley

(À noter que l'auteur a des problèmes de mobilité et est anglophone.

Alors veuillez excuser tout typo ou erreur de français)